

Voir Demain

Trimestriel N° 479 - Avril / Juin 2020

Revue nationale de l'association Voir Ensemble



Zoom sur la mobilité

Lunettes IRVA
Un projet innovant porté par
Voir Ensemble p. 7

Les vins du Puch,
Un travail de précision
p. 8

Hommage à François Lanier
p. 12

Voir
ensemble

DOSSIER

Une mobilité bien comprise
p. 2 à 5



Une mobilité bien comprise

Lyvay Brindle, administrateur à Voir Ensemble, délégué à la commission accessibilité de la CFPSAA.

La mise en œuvre d'une loi, comme la loi d'orientation des mobilités (LOM) intègre des ingénieurs qui conçoivent les projets et les produits ainsi que des représentants de la commission accessibilité de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA) pour la phase de test. Mais entre ce qui est décidé en réunion et l'application sur le terrain, il y a parfois un décalage, le plus souvent pour des raisons budgétaires.

Prendre en compte tous les handicaps

Prenons l'exemple de la traversée des rails de tramway. Des bips sonores ont été placés un peu partout, pour aider les déficients visuels à se repérer dans l'espace, mais au final, cela perturbe l'orientation. Aujourd'hui, il est dangereux pour nous de traverser des voies de tramway, on ne sait plus à quel bip se raccrocher quand ils se déclenchent tous en même temps, en plus des bruits de la circulation. Si la mise en œuvre de la loi se fait de façon désordonnée, sans impliquer les premiers concernés, cela devient contreproductif.

Il peut être bien sûr plus compliqué de prendre en compte

l'ensemble des demandes des différents types de handicap : celles faites pour les fauteuils roulants ne vont pas forcément arranger les déficients visuels. Dans certaines villes nouvelles, qui ont revu l'aménagement de leur voirie, un non-voyant ne peut pas savoir s'il est sur le trottoir ou sur la route, car les trottoirs ont été rabaissés pour les gens en fauteuil. Laisser une délimitation pour faciliter le déplacement d'une personne non ou

malvoyante aurait été une solution satisfaisante pour tout le monde. Dans les gares, des bandes de guidage permettent d'aller jusqu'à l'accueil ou jusqu'aux voies, mais quand ces bandes se rejoignent, on ne sait plus laquelle choisir. De plus, il nous arrive de perdre la bande, en particulier quand il y a beaucoup de monde dans la gare, aux heures de pointe notamment.

Autre exemple : il est assez facile d'arriver jusqu'à l'entrée de sa mairie pour refaire sa pièce d'identité. Les choses se compliquent une fois la porte passée : si personne ne nous guide, comment trouver le bon service ? Il n'y a pas de plan en braille à l'entrée, pas d'indications sonores pour aider au repérage dans le bâtiment. Les rampes d'accès sont bienvenues pour la mobilité réduite, mais ne nous suffisent pas pour être autonomes à l'intérieur du bâtiment.

Assigné à son handicap

En 2008, un wagon dans un nouveau train Bombardier, adapté à tous les types de handicap, a été soumis au test des associations de personnes handicapées. Le bilan de cette action est que peu parmi les aménagements prévus dans ce super wagon ont été effectivement réalisés. Si on choisit l'autonomie, de ne pas utiliser le service Accès+ parce qu'on souhaite partir en week-end sur un coup de tête et choisir de se faire aider, éventuellement, par des voyageurs, la question se pose alors de retrouver son train, sa voiture et sa place. Ne pourrait-on pas envisager d'avoir à l'entrée de chaque wagon une information sur le numéro de la voiture (en braille ou par annonceur sonore), même chose pour les fauteuils. Comment fait une personne déficiente visuelle qui veut se rendre au bar ou aux toilettes pour retrouver sa place ensuite ?

A l'heure du Grand Paris, des promesses ont été faites concernant la mobilité, mais combien verront le jour ? Une association comme Voir Ensemble doit se saisir des problématiques sur l'urbanisme, les transports en commun, l'accueil dans les bâtiments publics des personnes déficientes visuelles pour faire advenir une société plus inclusive, avec l'aide de ses partenaires. ■



Utilisation des bandes de guidage (jaunes et grises) pour se diriger, avec l'aide d'un accompagnateur pour sécuriser un parcours inconnu de la personne déficiente

Voir Demain, revue de l'association Voir Ensemble, Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes.

Association reconnue d'utilité publique en 1954. 15 rue Mayet - 75006 Paris. Tél. : 01 53 86 00 00. voirdemain@voirensemble.asso.fr

Directeur de la publication : Jacques Charlin. Directrice de la rédaction : Marion Montessuy. Comité éditorial : Nicolas Blineau, Marie-Claude Cressant, Cécile Guimbert, François Lanier, Roger Lordong, Olivier Randria, Sylvie Thézé.

Crédit photo couverture : © Voir Ensemble. Réalisation : Voir Ensemble. Secrétaire de rédaction/révision : Sylvie Thézé.

Maquette : Sylvie Thézé. voirdemain@voirensemble.asso.fr / Imprimeur : Chauveau-Indica - 28630 Le Coudray

Édité en caractères ordinaires, braille intégral et abrégé, en version électronique et audio accessibles sur le site Internet de l'association.

CCP : Paris 00 734 70 P 020. ISSN : 1285 - 4069. Commission paritaire : 0223 G80747. Dépôt légal : 1^{er} avril 2020



La mobilité comme levier de l'autonomie

Entretien avec Lise Wagner, experte en accessibilité chez Okeenea (1).

Lise Wagner, une spécialiste de la mobilité, décrypte pour nous la loi d'orientation des mobilités (LOM). Promulguée le 24 décembre 2019, cette loi a pour objectif d'améliorer concrètement les déplacements au quotidien. Parmi les mesures, certaines s'adressent plus spécifiquement aux personnes en situation de handicap visuel.

La loi LOM va-t-elle dans le bon sens ?

Il y a des avancées intéressantes dans cette loi, notamment sur les transports : la tarification préférentielle des accompagnateurs doit désormais être généralisée à tous les moyens de transports, pas uniquement au train ; la suppression de l'obligation de résidence et de l'obligation de passer devant une commission médicale pour l'accès au transport adapté ; le rétablissement d'une plateforme unique (ces deux points sont développés dans l'article suivant) pour la réservation des services d'assistance en gare, un élément important à l'aube de l'ouverture à la concurrence. Sur ce dernier point, la régionalisation compliquait la procédure, avec des numéros de réservation différents d'une région à l'autre et l'obligation d'indiquer si le trajet était national ou régional, par exemple. Toutes ces mesures vont faciliter l'accès aux transports, mais plutôt sous l'angle d'une accessibilité par l'assistance humaine, que ce soit un accompagnement personnel ou un service d'assistance.

La loi est malgré tout encore un peu timide sur l'accessibilité des infrastructures et surtout sur l'information aux voyageurs, même si la LOM prévoit des avancées, elles ne sont pas suffisamment ambitieuses. Dans cette loi, l'information voyageur est essentielle, l'accessibilité numérique des sites Web et des applications est centrale. Le point noir pour les personnes déficientes visuelles reste l'information en cas de perturbations dans les transports, de dysfonctionnement (grève, panne technique). Aujourd'hui, les personnes qui pourraient voyager seules ne le font pas en raison des nombreuses incertitudes et d'un sentiment d'insécurité dû au manque d'information en temps réel.

Par contre, la collecte des données d'accessibilité est une avancée intéressante de la loi. Ce volet manque actuellement, il est parfois difficile de trouver les équipements d'accessibilité pour les déficients visuels (feux sonores, balises sonores, etc.). L'intérêt de cette collecte est de pouvoir offrir des services comme les applications de guidage ou de calcul d'itinéraire qui soient adaptées aux besoins spécifiques des personnes

non ou malvoyantes. Une réserve cependant, collecter des données suppose de savoir les harmoniser, de les rendre homogènes sur l'ensemble du territoire et de gérer leur durée de vie. C'est un chantier énorme et nous sentons une certaine appréhension de la part des collectivités locales sur cette question.

Y a-t-il un décalage entre ce type de loi et son application dans la réalité ?

Sur les précédentes lois, les retours d'expériences montrent effectivement un décalage important. Cela fait quinze ans que la loi de 2005 a été promulguée et nous sommes loin du compte en ce qui concerne les objectifs visés. Une de ses principales avancées, cependant, est qu'elle a fait évoluer les mentalités : les handicaps sont beaucoup plus présents, chacun dans ses spécificités, dans les préoccupations des élus, des techniciens, du grand public en général. Les besoins des personnes handicapées sont mieux compris. Il y a cependant un décalage important entre ce que décide le législateur et ce que reçoit le technicien qui s'occupe de la mise en œuvre. Il y a un manque de pédagogie et d'accompagnement des collectivités locales, des autorités organisatrices des mobilités sur cette question de la mise en pratique technique. En France, on a abordé l'accessibilité de manière très technique : la largeur des passages de porte, le pourcentage des pentes, les contrastes..., mais à côté de cela, on n'explique jamais au technicien la finalité de ces choix, ce que cela représente pour la personne en situation de handicap visuel de se retrouver dans un bus où il n'y a pas d'annonce vocale des arrêts, ou une personne en fauteuil face à une marche de trente centimètres. L'accessibilité numérique constitue un exemple criant de cette lacune. On voit clairement le manque de compétences sur le sujet, de prise en compte du handicap, de ce que cela représente. Aux Etats-Unis, il existe un principe de non-discrimination : si une personne ne peut pas utiliser les services offerts en raison du manque d'accessibilité, elle peut porter plainte et obtenir réparation du préjudice.

Quand on part des besoins spécifiques des personnes handicapées, on traite les situations les plus critiques, ●●●

OKEENEA propose une offre à 360° : conseil, conception de solutions et leur mise en œuvre afin de répondre au mieux aux besoins des personnes handicapées et de proposer des solutions globales de mise en accessibilité des projets.



- ce qui sous-entend qu'on va traiter cent pour cent des situations. Au contraire, si on choisit de ne traiter que quatre-vingts pour cent des situations les plus courantes, donc les plus favorables, on laisse de côté vingt pour cent des personnes qui vont se retrouver en situation d'exclusion. C'est gênant quand il s'agit de services privés, cela devient inacceptable quand il s'agit de services publics.

Il faut également éviter le gaspillage : rendre conforme à la loi un bâtiment dans ses moindres recoins, y compris dans des endroits où le public ne va jamais, sans se poser la question de l'accessibilité du contenu, des services rendus par cet établissement, peut être contreproductif.

Qu'est-ce qu'il manque encore aujourd'hui pour améliorer la mobilité ?

Le plus difficile aujourd'hui pour la mobilité des personnes déficientes visuelles est l'évolution de l'urbanisme, des espaces partagés notamment. On a créé des espaces qui n'ont plus vraiment de structures ni de repères, avec comme objectif de favoriser la circulation des piétons, notamment en réduisant la place de la voiture en ville. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, cela génère

un sentiment d'insécurité, même si on nous dit que la sécurité est assurée puisque la vitesse est réduite et que des aménagements sont réalisés pour que les voitures ne mettent pas en danger les piétons.

Ce sentiment d'insécurité est d'autant plus important que se multiplient les engins de mobilité types trottinettes électriques, gyropodes, vélos, etc., qui roulent sur les trottoirs à vive allure, sont garés ou abandonnés n'importe où, n'importe comment.

Cela ne me rend pas très optimiste pour améliorer la mobilité des personnes déficientes visuelles. D'un côté les choses avancent : l'accès à l'information, l'accessibilité physique des transports, les feux sonores se multiplient, mais d'un autre côté, les feux qui sécurisaient les traversées piétonnes ont tendance à disparaître et on se retrouve avec des aménagements qui sont vécus comme dangereux.

J'espère qu'on va revenir à un aménagement de la ville un peu plus rationnel. Il faut garder des structures et des repères pour les personnes déficientes visuelles, mais pas uniquement puisque les personnes âgées, les enfants et les personnes avec des difficultés cognitives peuvent rencontrer les mêmes difficultés. ■

En débat

Que pensez-vous de la gratuité pour le billet accompagnateur ?

Bertrand : « Je trouve illogique que la gratuité soit pour l'accompagnateur et non pour la personne handicapée elle-même. Cela n'encourage pas l'autonomie de la personne handicapée (déficiente visuelle ou porteuse d'un autre handicap dès lors qu'elle a une incapacité reconnue à 80% et plus par la MDPH). Qu'elle soit accompagnée, fasse appel à Accès Plus ou qu'elle choisisse de se débrouiller seule, je suis partisan d'un billet gratuit pour la personne handicapée, d'un billet plein tarif pour le guide (ce qui résoudrait la question d'Accès Plus si la SNCF use de ce prétexte pour remettre en cause la gratuité du billet accompagnateur). Cette proposition ne remettrait pas en cause le choix par la personne handicapée de faire appel à Accès Plus ou d'avoir un accompagnateur. Libre ensuite à cette dernière de partager le prix du billet du guide avec lui. »

Marie-Claude : « Je suis pour la gratuité de l'accompagnateur. Il nous aide dans nos déplacements, il est normal que ce soit lui qui en bénéficie. Parfois nous n'avons pas d'accompagnateur, nous avons recours aux services d'Accès Plus, un service gratuit. Cela pose la question des critères pris en compte : le handicap ou les ressources financières de la personne ? Si on veut vraiment l'inclusion, il faut accepter de payer si on a les ressources suffisantes. Cela dépasse le cadre du handicap. »

Vous souhaitez donner votre avis ? Écrivez à : plaidoyer@voirensemble.asso.fr ■



Outiller la mobilité

Lise Wagner, experte en accessibilité chez Okeenea.

La mobilité ne s'arrête pas aux opérateurs de transports en commun : qu'en est-il de la place du transport adapté, des services d'assistance en gare, de la déambulation sur la voirie, des outils d'aide au déplacement qui fleurissent ces dernières années ?

Un accès facilité au transport adapté

Pour utiliser un service de transport adapté réservé aux personnes handicapées dans votre ville, il fallait auparavant remplir un dossier administratif, obtenir un certificat médical, et passer devant une commission, envoyer un justificatif de domicile tous les ans... La LOM supprime les barrières géographiques pour accéder à ces services et interdit les commissions médicales. Il suffit désormais de présenter la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion (CMI) avec un taux d'au moins 80% pour pouvoir bénéficier d'un service de transport adapté n'importe où en France et quelle que soit la commune de résidence. A l'arrivée en gare dans une ville inconnue, il est maintenant possible de demander un transport pour se rendre à l'hôtel ou chez des amis ! Il reste à régler le problème des moyens financiers qui seront alloués à ces services, car la demande risque d'augmenter !

Une plateforme unique de réservation

Avant la loi LOM, pour réserver une assistance sur un trajet en train, il fallait réserver auprès d'Accès Plus en respectant un délai de 48 heures. Vous pouviez être renvoyé sur un numéro de téléphone régional, car votre trajet empruntait uniquement un TER. Vous appeliez ce nouveau numéro et vous tombiez sur un répondeur qui vous annonçait que le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures. Pas de chance, on est samedi, il est 9 heures et vous n'avez aucune chance de pouvoir réserver l'assistance pour le mardi matin.

Grâce à la loi mobilités, c'est terminé ! Plus besoin de vous demander si votre trajet relève d'Accès Plus ou d'Accès TER, quel numéro appeler parmi les onze numéros régionaux. Depuis quelques mois déjà, la SNCF a de nouveau centralisé sa plateforme de réservation. Pour n'importe quel trajet, vous n'avez qu'à appeler le 3635 et composer le code #45 ou prononcer « Service Accès Plus ». Le service est ouvert tous les jours de 7 heures à 22 heures. Le délai de 48 heures pour la réservation et l'obligation d'arriver 30 minutes avant l'heure de votre train pour la prise en charge restent identiques.

Faciliter le déplacement dans la ville

Les techniciens sont désormais beaucoup plus au fait des besoins des personnes handicapées. Si on prend l'exemple des balises sonores, l'obligation d'équiper tous les feux de

répétiteurs sonores existe depuis 1999, avant la loi de 2005 donc, avec une interprétation et une mise en application qui est très variable selon les communes. En résumé, si on habite dans une grande ville qui a des compétences techniques et juridiques en interne, les choses avancent relativement bien. Par contre, dans les communes plus petites, ne disposant pas des mêmes moyens, l'accessibilité ne progresse pas beaucoup.

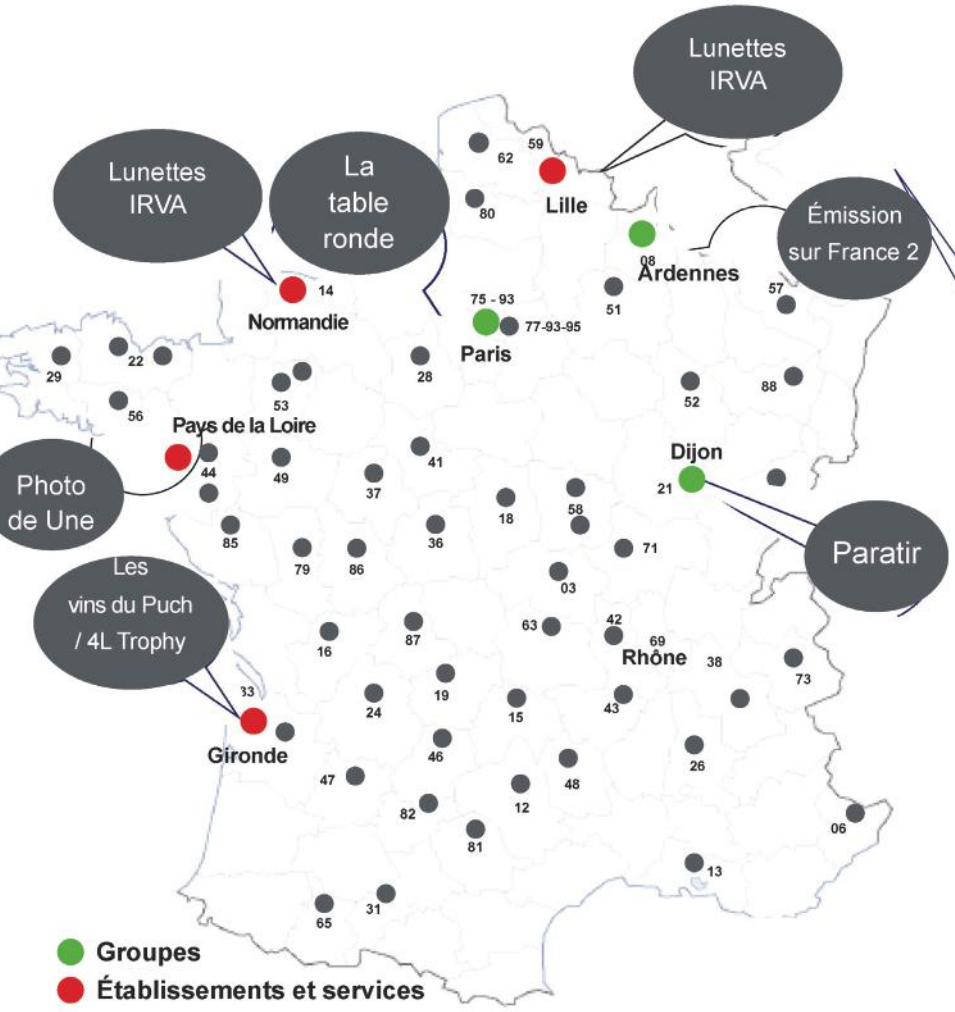
De plus en plus de balises sonores équipent les bâtiments et les transports, c'est là aussi un progrès, mais qui n'est pas directement dû à la loi, car il n'y a pas d'obligation réglementaire d'en installer.

Cette prise de conscience de la nécessité d'améliorer la mobilité, qui a généré la loi LOM, est aussi le fait d'associations qui militent pour faire avancer les choses et obligent municipalités et réseaux de transports à s'équiper, comme les grandes enseignes commerciales et bancaires.

Les applications GPS

Ces applications sont une aide, pour peu qu'on arrive à se les approprier. Car la question est vraiment là : que les usagers parviennent à se les approprier. Se servir d'un smartphone quand on voit peu ou pas du tout, quand on est plus âgé, cela nécessite un apprentissage. Le service rendu par ces applications est énorme, former le plus de déficients visuels possible aux nouvelles technologies est donc un enjeu très important. Elles offrent la possibilité de se rendre dans un lieu inconnu avec une certaine sérénité, même s'il y aura toujours besoin d'aide humaine. C'est un réel confort quand on est un peu perdu, de pouvoir calculer un itinéraire en transport en commun, à pied et d'avoir l'information en temps réel ; savoir si on doit descendre au prochain arrêt quand on se trouve dans le bus. Cela permet une autonomie dont on ne pouvait même pas rêver il y a dix ou quinze ans. Il existe une multitude d'applications, il faut arriver à trouver celles qui nous conviennent le mieux. Les grands groupes (Google, Microsoft...) se penchent tous sur l'inclusion des personnes handicapées. Cela permet de faire avancer les choses plus vite, car ils ont plus de moyens que les petites start-up. Ces dernières proposent aussi des technologies et applications intéressantes, mais elles s'adressent à une cible plus restreinte et ont besoin de plus d'efforts pour offrir leurs services à grande échelle. ■

La carte indique les groupes et les établissements et services qui font l'objet d'un article dans la revue. En gris, l'ensemble des groupes et structures gérées par Voir Ensemble dans l'Hexagone



Une aventure ennivrante

Frédéric Dubourg, directeur de l'Esat du Puch et du foyer Le Phare (Gironde).



L'Esat du Puch a accueilli pendant deux mois un stagiaire, Antoine Authenac, qui a aidé l'équipe sur la commercialisation des vins dans le cadre de sa formation à l'ISNAB*. Antoine a embarqué avec un ami et fait rêver l'équipe de l'Esat avec son projet : participer à un raid aventure : le 4L Trophy (qui s'est déroulé du 21 février au 1^{er} mars 2020).



Photo ci-dessus, la 4L avec le logo de Voir Ensemble. Ci-contre, les deux compères (Antoine à droite, Simon Lapeyre à gauche), prêts pour le départ.

Le 4L Trophy, qu'est-ce que c'est ?

C'est le plus grand rallye étudiant d'Europe, une aventure autant humanitaire que sportive. Pendant dix jours, près de trois mille étudiants se lancent dans un périple de plus de six mille kilomètres à travers trois pays : la France, l'Espagne et le Maroc, à bord de la mythique Renault 4L. Ce rallye n'est pas une course de vitesse, mais d'orientation. En effet, les « trophystes » doivent réussir à s'orienter, équipés seulement d'une boussole, d'une carte et d'un roadbook. L'équipage qui aura fait le moins de kilomètres entre le village départ et la destination finale, Marrakech, sera le grand vainqueur ! Mais la compétition n'est pas au cœur du 4L Trophy, le mot d'ordre est : la Solidarité ! Dans cette aventure, l'entraide est le fruit de toute réussite !

Un raid humanitaire

Chaque année, les milliers d'étudiants rassemblent matériel scolaire, sportif et médical pour l'association Enfants du désert, au Maroc, ainsi que des denrées alimentaires pour la Croix-Rouge française et des dons financiers. Leur bilan ? 19 écoles construites depuis 2012, 36 000 € de dons financiers récoltés en 2018, plus de 12 tonnes de denrées non périssables collectées pour la Croix-Rouge française chaque année, plusieurs tonnes de matériel scolaire, sportif et médical apportées à l'association Enfants du désert...■

* ISNAB : Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux.

Le travail se poursuit sur le projet associatif

Nicolas Blineau, directeur adjoint de Voir Ensemble.

Les travaux visant l'élaboration du futur projet associatif de Voir Ensemble se poursuivent en ce début d'année 2020. Dans la suite des réunions téléphoniques thématiques qui se sont déroulées en fin d'année dernière, une synthèse des réflexions a été mise en ligne afin de recueillir les avis et contributions des adhérents, administrateurs et salariés de Voir Ensemble qui le souhaitent. Ce sont ainsi une quarantaine de personnes qui ont, à titre individuel et collectif, enrichi cette synthèse. Parmi les points forts de ces contributions en ligne, on notera le rappel de l'impérieuse nécessité de l'apprentissage du braille, tout comme celui de l'utilité des instituts spécialisés comme vecteurs d'inclusion, ainsi que des pistes pour sensibiliser le monde de l'entreprise à la déficience visuelle ou encore le rappel que le projet associatif ne doit pas oublier les autres types de déficiences accompagnées par l'association.

De l'ensemble du travail conduit, ressort le souhait que ce projet associatif nous permette de décliner l'objectif d'inclusion pensé et mis en œuvre par Voir Ensemble.

Il appartient désormais à un Comité de rédaction, composé d'administrateurs appuyés par le personnel du siège, de mettre en forme et en mots l'ensemble des orientations relevées. Une fois ce travail réalisé, ce sera au tour du Conseil d'administration de l'association de se positionner.

Compte tenu de la crise sanitaire que connaît la France, le calendrier de travail et d'adoption du projet associatif (prévoyant initialement une mise au vote de l'Assemblée générale de juin 2020) pourrait être revu. ■

Lors des sensibilisations organisées par ces services, chacun pourra, avec les lunettes immersives IRVA s'approcher au plus près des différentes formes de malvoyance en modifiant leur degré de sévérité et les expérimenter dans des environnements virtuels tels que la rue ou le bureau ou dans un environnement immédiat en réalisant des mini défis!

L'objectif de cette approche innovante, par-delà son aspect ludique, est de donner à la dynamique de sensibilisation mise en œuvre par les SIADV et Rémoras une portée différente, en ajoutant l'expérience à l'explication. ■

(1) SIADV : Service interrégional d'appui aux adultes déficients visuels.

(2) Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

OETH : obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le projet consiste en une application mobile utilisant à la fois les technologies de réalité augmentée et de réalité virtuelle pour permettre la sensibilisation des personnes valides aux différents types de déficiences visuelles et aux conséquences que ces dernières peuvent avoir sur le quotidien des personnes touchées. Deux situations sont proposées : au bureau et la voirie. Parmi les mises en situation proposées : photo 1/ vision normale ; 2/ atteinte périphérique ; 3/ scotome central ; 4/ vision floue ; 5/ photophobie.

Les lunettes
IRVA



REGARDS
D'ICI

IRVA, une innovation portée par Voir Ensemble

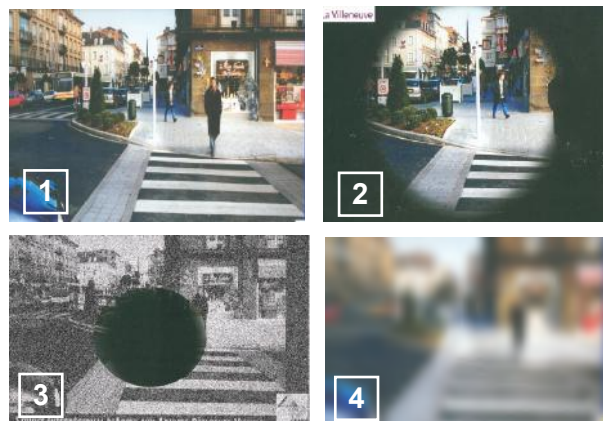
Guillemette de NANTOIS, responsable de service SIADV Normandie



« Expérimenter » les conséquences des différents types de déficiences visuelles lorsque l'on est valide, quel meilleur moyen imaginer pour permettre la sensibilisation aux réalités quotidiennes qu'affrontent les personnes déficientes visuelles ?

C'est en ce sens que les services SIADV)et Rémoras⁽¹⁾, de l'association Voir Ensemble, ont œuvré aux côtés de la société Immersion Tools pour rendre cette expérience tangible en développant les lunettes immersives IRVA avec le concours de l'Agefiph et de l'OETH⁽²⁾ !

La traversée d'une rue appréhendée avec différentes pathologies visuelles



La viticulture est un travail de précision

Laurent Sauts, moniteur viticulture de l'Esat du Puch (Sauveterre-de-Guyenne).



© ST

La viticulture repose en partie sur des stratégies qui se développent sur le long terme pour obtenir le vin que l'on souhaite. Elle s'appuie sur un savoir-faire qui ne réside pas uniquement dans la qualité intrinsèque du raisin mais met en œuvre une grande technicité pour travailler le vin et arriver au résultat recherché. Un travail reconnu puisqu'il est régulièrement médaillé dans les concours.

Une stratégie viticole se réfléchit à long terme sur plusieurs années. Pourquoi choisir de planter tel ou tel cépage ? Les raisons peuvent d'abord être d'ordre technique : rechercher un goût particulier, choisi par rapport au terroir, parce que le cépage y correspond mieux et pourra être valorisé au mieux, parce que l'emplacement va limiter certaines maladies, ou être meilleur pour la maturité du vin. Dans la plantation des vignes, ce travail de réflexion anticipe un travail de plusieurs dizaines d'années, puisqu'un pied de vigne sera gardé en moyenne entre 25 et 35 ans.

Cette stratégie dans la durée dépend à la fois de ce qu'on souhaite obtenir en qualité, en termes de goût, mais aussi du terroir, de l'endroit où on va planter. Là encore, c'est une affaire de choix : cela va dépendre de la demande. On ne plante pas des cépages qui ne sont pas recherchés, du blanc si personne n'en boit, ou une trop grande quantité de rouge si on sait qu'on ne pourra pas le vendre. Ce choix se fait en lien avec la partie commerciale.

Les vins du Puch

Pour le blanc, depuis quelques années, nous avons décidé de faire du Sauvignon. Nous utilisons deux cépages : le Sauvignon blanc et le Sauvignon gris pour avoir un vin très fruité, très floral. Des vins faciles à boire, à déguster, qui tiennent un peu dans le temps, mais qui vont surtout faire plaisir dans l'année ou les deux ans après la récolte.

Les rosés sont des vins qui répondent à la demande. Depuis quelques années, les consommateurs veulent des vins rosés très clairs. Avant de parler de qualité et de parfum, il nous a fallu réunir différentes caractéristiques techniques pour que notre rosé soit acidulé, très clair, mais aussi parfumé.

La difficulté avec les rouges réside dans le fait que nous sommes dans une région où on en produit beaucoup d'appellation Bordeaux, chacun essaie de tirer le meilleur parti de son terroir pour avoir des vins de qualité, chacun avec sa particularité. Au Puch, nous cherchons à avoir des vins qui sont très fruités, qui tiennent un peu dans le temps. Nous travaillons donc sur des Cabernets Sauvignons, qui donnent une bonne capacité à la garde, avec du Merlot, qui va apporter le parfum et la couleur. Depuis quelque temps, nous ajoutons du Malbec pour avoir des saveurs à la fois fruitées et épicées.

Le travail avant d'amener le raisin à maturation est long et très minutieux. Il faudra ensuite décider du meilleur moment pour les ramasser. ■



© DR

Vous retrouverez la suite des aventures du vin du Puch dans le numéro de juin à septembre. Pour vous mettre le vin à la bouche, l'équipe de viticulture du Puch est fière, à juste titre, de son travail et vous attend pour la fête des vendanges sur son site.

Le paratir

Christelle Girard, membre du groupe de Dijon.

Je suis malvoyante sévère, depuis douze ans par suite d'une maladie rare. De nature dynamique, j'ai choisi de m'accomplir dans les activités sportives : de la natation et surtout le tir sportif en paratir. Un jour tout a changé.

En novembre 2018, mon fils qui aime aller tirer à la fête foraine lors de la foire, m'a proposé de tirer les plombs restants, une fois positionnée face au stand, ils m'ont donné un top lorsque le ballon est passé devant la carabine, j'ai réussi à éclater un ballon dès le premier tir. J'ai su alors que le tir était fait pour moi et que cela est à ma portée, ça a fait tilt !!!

Je me suis donc renseignée auprès du HANDPHYCLUB auprès de Dominique PARIS si une personne déficiente visuelle pouvait pratiquer le tir à la carabine en paratir.

J'ai rencontré alors le club des Chevaliers dijonnais qui m'ont accueillie comme n'importe quel sportif.

J'ai fait une séance d'essai de tir à la carabine à 10 mètres sur cible, avec une lunette de visée électronique qui transforme la lumière en son. Je me suis sentie immédiatement dans mon élément. De nature à aimer les défis, ce que j'apprécie et m'a motivée c'est que cette discipline demande beaucoup, physiquement et mentalement. Il faut faire preuve de proprioception, d'équilibre, et de concentration...

La compétition dans le sang

En 2019, j'ai donc décidé de me rendre au Championnat de France 2020 à Niort afin d'amasser le maximum d'information et assister aux épreuves, rencontrer d'autres tireur VI (c'est la classification dont je dépends) pour me préparer à la saison de championnats à venir 2020-2021.

Lors des compétitions le tireur déficient visuel est accompagné d'une ou d'un assistant pour positionner le matériel et pour

lui indiquer sans parole en lui tapotant l'épaule et le dos le nombre de points réalisés à chaque tir.

Lorsque je tire je n'imagine pas une cible, j'utilise la proprioception c'est donc un ressenti presque instinctif en réponse au son que j'entends dans mon casque.

Avec toute ma volonté, ma détermination, ma persévérance, je veux aller très loin dans la compétition. Je vais participer aux championnats de France qui se dérouleront à Besançon en février 2021.

Je fais aussi des démarches de sensibilisation avec Dominique Allain et l'association Voir Ensemble, le but étant de changer le regard des autres vis-à-vis du handicap visuel, mais aussi du handicap en général, et que l'on peut trouver presque toujours des solutions pour réaliser ses ambitions.

Nous sommes un petit nombre chacun avec une pathologie visuelle qui nous est propre. Il est possible de tirer en loisir, ou en compétition. Et je continue aussi La natation qui me permet de me détendre et de me préparer physiquement. ■



© DR

Des parents différents

Céline Jeannesson, adhérente des Ardennes.

Contactée par une journaliste de la production de France 2 afin de partager mon histoire d'avoir des parents non et malvoyants, j'ai accepté connaissant l'émission et sa bienveillance envers les invités. La journaliste souhaitait que je sois la plus précise possible sur ma mon enfance et ma vie avec des parents déficients visuels afin que tout le monde puisse comprendre et s'imaginer ce que cela pouvait engendrer d'avoir des parents en situation de handicap. Le thème de l'émission est « parents différents », ainsi ils souhaitaient mettre l'accent sur les moments de la vie pas tout à fait comme les autres lorsque nos parents ne sont pas comme les autres. Ma mère était également invitée. Au studio, maquilleurs et coiffeurs nous attendaient. Le tournage a été rapide, nous n'avons pas eu forcément le temps de tout bien expliquer, toutefois il était important pour ma mère et moi de partager notre histoire afin que d'autres puissent se reconnaître. Le fait d'avoir des parents déficients visuels ne signifie pas avoir une enfance malheureuse, au contraire, j'ai grandi entourée d'une

grande famille, celle du monde associatif. Tôt, j'ai dû avoir des responsabilités, mais cela m'a permis d'être ce que je suis aujourd'hui, une jeune femme accomplie.

Certes, cela peut être encore difficile avec mon père perdant de plus en plus la vue, notamment après de lourds traitements suite à un cancer. Celui-ci se sent isolé et notre différence se fait de plus en plus sentir. Mais comme j'ai voulu le montrer dans l'émission, je suis fière de mes parents et du chemin qu'ils ont dû parcourir à mes côtés. Il n'était pas forcément facile pour eux d'avoir un enfant au départ. Certains peuvent considérer que deux personnes en situation de handicap ne sont pas capables de donner la vie. Ce n'est pas une chose à prendre à la légère, mais une fois la décision prise, c'est une grande aventure qui commence. ■

© DR



Céline, première à gauche avec sa maman juste à côté.

Municipales 2020, notre meilleur candidat, c'est l'inclusion !

L'année dernière, nous étions mobilisés avec nos associations amies pour interpeller les candidats français aux Européennes. Une première pour nos associations qui, face au soutien unanime témoigné à cette démarche collective, récidivent cette année aux Municipales.



De gauche à droite : M. Von Gastrow, Mme Andrez, MM Poisson, Nordman et Bouakkaz.

Ensemble, la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes, la Fédération des aveugles et amblyopes de France, la Fédération française des associations de chiens guides d'aveugles, l'Association Valentin Haüy et Voir Ensemble ont interpellé les candidats afin de les sensibiliser à notre cause et faire entendre la voix des deux millions de déficients visuels. Un document d'interpellation a été adressé aux associations représentatives des maires de France et à la presse autour de trois sujets concrets : la mobilité avec le problème des trotinettes, l'accessibilité à l'information municipale, les chiens guides. Nos membres l'ont également reçu avec un kit pratique pour mener campagne dans leur commune.

Enfin, pour mieux rendre visible cette mobilisation et montrer les échanges possibles avec des élus ou militants politiques, nous avons organisé avec nos quatre

associations amies un débat citoyen au siège de Voir Ensemble le 27 février.

Lors de cette soirée, nous avons accueilli plus d'une soixantaine de personnes et cinq candidats (par ordre alphabétique) :

- Olivia ANDREZ représentant Cédric Villani
- Hamou BOUAKKAZ, représentant Agnès Buzyn
- Nicolas NORDMAN, représentant Anne Hidalgo
- Christophe POISSON, représentant Rachida Dati
- Stéphane VON GASTROW, représentant David Belliard

Un vrai succès pour cette première grâce à ce travail collectif que nous menons donc depuis plus d'un an. Gageons que cela amènera d'autres combats communs pour la déficience visuelle et la construction d'un monde inclusif et fraternel ! ■



© Sylvie Théze

Les présidents des associations mobilisées. de gauche à droite : Gabriel de Nomazy (AVH), Michel Rossetti (FFAC), Pierre Maragou (GIAA-apiDV), Édouard Ferrero (CFPSAA), Jacques Charlin (Voir Ensemble).

L'ANCV 

Suite aux annonces faites par le président de la République, le 12 mars dernier, face à la propagation du Covid-19, l'Agence nationale des chèques-vacances, notre partenaire indispensable dans l'aide aux départs en vacances nous recommande de suspendre les départs prévus dans les prochaines semaines et de reporter les séjours, dans la mesure du possible. Vous pouvez contacter les professionnels du tourisme et des loisirs auprès desquels vous avez effectué des réservations afin d'étudier les demandes de report ou d'annulation.

Besoin d'un renseignement, contactez-nous sur : vacances@voirensemble.asso.fr

L'œil du suricate

Le Suricate est de retour avec une nouvelle chronique pendant cette période de confinement, via votre inscription à la newsletter. Voir Ensemble vous propose aussi une liste de discussion par mail afin de garder le contact entre tous pendant cette période, échanger des nouvelles, partager des informations, de la bonne humeur... parce que confinement ne doit pas rimer avec isolement.

Si vous souhaitez participer, envoyez un mail à : developpement@voirensemble.asso.fr

Le réel...

Robert Divoux, rassemblement de la CSI – 18 janvier 2020.

Entré – avec un peu d’appréhension – il y a 26 ans dans l’association La Croisade des aveugles, je n’osais pas les premiers temps employer le mot VOIR, craignant de commettre un impair ! Puis j’ai constaté que les aveugles n’avaient pas peur du mot, et ils m’ont fait découvrir sa polysémie, sa multitude de sens. Quand en 2003 l’association s’est nommée Voir Ensemble, j’ai trouvé cela très adapté.

Mais je continue quand même à avoir des problèmes avec ce mot VOIR. Non plus à cause des aveugles, mais par la faute de notre société. Car elle nous en propose des choses à voir ! Télévision, ordinateurs, smartphones, magazines, affiches publicitaires... nous sommes inondés d’images et de slogans. Je me pose de plus en plus souvent la question : ce qu’on m’offre à voir et à entendre (avec des techniques qui souvent réduisent la distance entre les mots « offrir » et « imposer ») est-ce bien le RÉEL de la vie des personnes ?

Car ce verbe VOIR véhicule avec lui d’autres mots, qui le détournent de son sens premier : déjà au verbe choisir. Dans la parabole du Bon Samaritain de la Bible chrétienne les voyageurs avant lui ont VU un chemin libre pour eux, et en réalité cette vision était orientée afin de contourner le blessé. Leur regard a supprimé une partie du réel, or humainement c’était la plus essentielle. On a là l’application de la devise : « Je ne veux pas le savoir ! ». Au verbe maquiller : les exemples sont innombrables. Les tromperies sur les images (Ah ! ces paysages idylliques, ces meubles confortables, ces outils merveilleux... jusqu’à ce qu’on se heurte à la réalité !), tromperies sur les paroles ou les écrits (qui n’engagent pas toujours leurs auteurs). Et ce maquillage peut aller jusqu’au mensonge, à la pure invention, à la calomnie.

C’est une des caractéristiques de nos sociétés modernes : les moyens de « voir », de communiquer se sont énormément développés, mais les moyens de cacher la réalité de la vie des hommes ont pris le même chemin. D’où depuis quelques années l’importance du phénomène des fake news (infox en français). D’où les atteintes contre les journalistes dans le monde. D’où la mise à l’écart des corps intermédiaires et la concentration des pouvoirs. Selon les idéologies en place, les moyens d’empêcher que la vie collective réelle soit exposée sont différents, mais on les trouve pratiquement dans tous les régimes politiques, de façon feutrée ou violente.

L’argent joue son rôle dans cette déviation du VOIR (regardons en France qui contrôle les grands médias...), le pouvoir politique (et ce d’autant plus qu’il est concentré), l’ignorance (lire Fahrenheit 451 de Ray Bradbury est éclairant sur le sujet).

Par contre lire l’Évangile nous met dans une toute autre perspective ! La vie est décrite telle qu’elle est, avec ses meilleurs et ses plus regrettables aspects (cf. l’épisode des deux larrons).

Chaque être humain est dans l’Évangile une personne à part entière – chacune avec une égale dignité – et une personne qu’on respecte même quand on sait qu’elle va vous trahir. De plus, le plus puissant doit se faire le serviteur du plus petit (cf. le lavement des pieds), car au plus faible doit être réservé la première place.

En résumé : le RÉEL n’est pas dissimulé ni maquillé (le conditionnement est étranger à la pensée évangélique), et une place est offerte à tous ceux qui habitent ce monde réel.

Croyants ou non, l’Évangile reste un éclairage unique pour notre vie... ■

Lourdes

Roger Lordong, aumônier national

La situation de notre pays nous a obligés à reporter notre pèlerinage national. Mais nous restons plein d’Espérance Reporté mais pas annulé. Notre pèlerinage aura bien lieu, du 19 au 24 octobre au matin.

Un nouveau dossier d’inscription vous sera adressé le plus rapidement possible, mais réservez dès maintenant cette semaine pour que votre présence soit nombreuse à Lourdes. ■



© Olivier Randria

Fraternité

Nicolas Jeune, diacre du diocèse du Rhône.

En recherchant sur internet j’ai trouvé la déclinaison suivante : « la fraternité est le lien fraternel et naturel ainsi que le sentiment de solidarité et d’amitié qui unissent ou devraient unir les membres de la même famille que représente l’espèce humaine »

Lien fraternel, lien naturel, sentiment de solidarité, sentiment d’amitié.

Nous avons là deux aspects pour décliner la fraternité et son exercice. D’une part un aspect que je qualifierai d’objectif, qui peut être rendu visible, qui est de l’ordre du factuel. Il s’agit de ce lien qui nous le verrons va s’exprimer, se vivre par bien des manières.

Et il y a un second aspect, plus subjectif, celui du sentiment, qui va toucher les personnes dans leur être et qui sera de l’ordre du ressenti. Avec toute la difficulté de le verbaliser, de l’énoncer, de le partager. ■

Ci-contre, Assemblée générale en 2004. La cravate et le costume sont de rigueur. François (3^e en partant de la gauche) accompagne Jacques Charlin (1^{er} à gauche) en tribune.



Hommage à François

Même si je le savais inéluctable, le décès de François LANIER, survenu le mercredi 12 février, alors qu'il était dans sa 75^e année, m'a littéralement atterré. Voir Ensemble perd l'un de ses plus grands militants ; pour moi, c'est un compagnon de route, un frère.

François a exercé pendant 35 ans comme masseur kinésithérapeute, essentiellement à l'hôpital de LIMOGES. Ses patients et ses collègues, ainsi que les stagiaires qu'il a volontiers accueillis, se souviennent de sa compétence, de sa gentillesse, de sa bonne humeur.

François a rencontré notre mouvement quand il était tout jeune. Il en a été 40 ans administrateur et 12 vice-président. Il est à l'origine de la création du Groupe de Haute-Vienne et Creuse, du Comité régional limousin, de la Commission Nationale des Sports, des Loisirs et de la Culture. Il a animé ces trois instances avec dévouement, dynamisme, efficacité, tout en ayant la sagesse de se chercher des successeurs lorsqu'il l'a jugé opportun. Pour son action exemplaire, il a reçu, en juin 2017, la Récompense du Bénévolat décernée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Si j'étais obligé d'exhiber un verbe pour illustrer la vie de François, je choisirais « servir ». Oui, il a eu à cœur de servir jusqu'au bout, et même au-delà puisqu'il a donné son corps à la science. Si la situation sanitaire le permet, une messe d'action de grâce sera célébrée pour lui le samedi 6 juin à 15 heures, en l'Église Sainte-Claire, à LIMOGES.

François, tu vas nous manquer cruellement. Parce que tu nous as beaucoup aimés, tu veilleras sur nous. Sois certain que nous n'oublierons jamais ta bonté, ta disponibilité, ton optimisme, ta jovialité. A Marie-Jo, qui t'a accompagné avec un courage admirable, à tes proches et à tes innombrables amis, j'exprime tout mon affectueux attachement.

Continuons la route dans l'espérance.

*Jacques Charlin,
président de Voir Ensemble*

A gauche, lors des 90 ans de l'association à la Cité des sciences et de l'industrie (avec son alter ego Marie-Jo (2^e en partant de la droite), pendant un Conseil d'administration (à droite) ou la journée intergroupe au siège, en 2018, portant un toast à Voir Ensemble.



François a toujours été présent lors des grands rassemblements nationaux : assemblées générales, congrès, journées intergroupes... Tiens, la veste de costume est tombée !



François a aussi été un sportif tout terrain : ici dans l'ascension du Mont-Blanc.



Ci-dessus, à l'AG de 2015 et, ci-dessous, au Congrès de Dijon en 2013.

